#### **ADDENDUM**

# Au Cadre de financement - Contribution aux Fonds Humanitaires Internationaux des Organisations Humanitaires - 2023

## 1. Note préliminaire

Le cadre de financement aux Fonds humanitaires internationaux des Organisations Humanitaires – 2023, approuvé par voie ministérielle en date du 10 mars 2023, porte sur un montant total de 132 millions EUR en engagements pour financer les fonds mondiaux (SFERA, DREF, IRA et CERF); ainsi que les fonds de type pays (CBPF). Un montant de 4 millions d'euros est réservé afin de parer à une crise oubliée ou soudaine et/ou de financer une initiative innovante et pertinente, alignée sur le cadre stratégique et les principes humanitaires.

La Belgique propose d'engager et liquider les 4 millions d'euros de réserve en 2023 au lieu d'une liquidation prévue en deux tranches réparties de manière égale entre 2023 et 2024.

La liquidation complète de la réserve en 2023 au lieu de 2024 permettra à la Belgique de répondre à l'augmentation des besoins humanitaires en République démocratique du Congo (RDC) et dans le territoire Palestinien occupé (oPt), suite à l'escalade de la violence entre Israël et le territoire Palestinien occupé depuis le 7 octobre 2023.

Cette note contient les parties soumises pour modification. Toute autre partie du Cadre de financement reste inchangée.

## 2. Répartition des financements

Fonds Humanitaires	<b>Cadre 2023</b>		
	CE* 2023	CL** 2023	CL 2024
OCHA (CERF)	34.000.000	17.000.000	17.000.000
PAM (IRA)	10.000.000	5.000.000	5.000.000
FAO (SFERA)	10.000.000	5.000.000	5.000.000
FICR (DREF)	7.000.000	3.500.000	3.500.000
CBPF	67.000.000	33.500.000	33.500.000
- RDC	17.000.000	8.500.000	8.500.000
- FHRAOC -Nigeria	6.000.000 4.000.000	3.000.000 2.000.000	3.000.000 2.000.000
- oPt	8.000.000	4.000.000	4.000.000
- Syrie	14.000.000	7.000.000	7.000.000
- Liban	8.000.000	4.000.000	4.000.000
- Yémen	10.000.000	5.000.000	5.000.000
Réserve	4.000.000	4.000.000	0
Total	132.000.000	68.000.000	64.000.000
*CE : Crédit d'Engagement			

\*\*CL : Crédit de Liquidation

#### 5. Décision

Compte tenu de sa stratégie humanitaire et d'une analyse des besoins humanitaires identifiés par les acteurs humanitaires internationaux reconnus, la Belgique a décidé de financer les fonds humanitaires internationaux mentionnés ci-dessus en 2023-2024, pour un montant total de 132 millions EUR en engagements (2023) qui seront liquidés en deux tranches : 68 millions EUR en 2023 et 64 millions EUR en 2024, à charge de l'allocation de base 14 54 52 35.60.82 au lieu de deux tranches égales.

Pour accord, Date,13 december 2023